



Accueil / Vos services / Agence postale

AGENCE POSTALE



HORAIRES

*** Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi**

8h30 – 11h30/14h00 – 17h00

*** Mercredi**

9h00 – 12h00

**** Samedi**

9h30 – 12h30

** Levée du courrier : 15h30*

*** Levée du courrier le samedi: 11h15*

OPÉRATIONS POSTALES:

ACHETER:

- Timbres poste
- Enveloppes pré-timbrées
- Lettres suivies
- Enveloppes à bulles
- Emballages colis prêt à poster ou non

DÉPOSER:

– Tous vos envois postaux

RETIRER:

– lettres recommandées ou colis
(sur présentation d'une pièce d'identité)

CHANGEMENT D'ADRESSE:

– définitif ou temporaire
(présenter une pièce d'identité des personnes concernées par le contrat)

PROCURATION:

– effectuer vos procurations
(attention aucune procuration ne peut être effectuée en faveur d'une personne mineure)

SUIVRE:

– courriers recommandés, colis et lettres suivies

OPÉRATIONS FINANCIÈRES:

RETRAITS sur compte chèque postal ou épargne

– retraits d'espèces limités à 500 euros sur un compte individuel
– retraits limités à 1000 euros sur un compte joint
par période de 7 jours

Présenter chéquier ou carte CCP ou épargne et une carte d'identité en cours de validité au nom du titulaire du compte. Aucune photocopie ne sera acceptée.

DÉPÔTS espèces sur compte chèque postal ou épargne :

– maximum 350 euros sur présentation d'une pièce d'identité
par période de 7 jours

REMISES de chèques

VOUS NE POUVEZ PAS :

– Envoyer ou percevoir un mandat
– Connaître le solde de votre compte CCP ou épargne

LA MONNAIE DE PARIS:

DEUX FOIS PAR AN, une collection de pièces en argent de 10 euros et 50 euros est disponible à votre agence postale.

Séries limitées n'hésitez pas à les commander à l'agence (une série de mars à fin août et de

début septembre à fin février).

TABLETTE TACTILE:

Une tablette tactile est à la disposition du public sur laquelle vous pouvez avoir accès aux sites suivants :

- Impôts
- La banque postale
- Pole emploi
- La CAF
- La sécurité sociale (AMELI)

RÈGLEMENTS PAR CHÈQUE* ET CARTE BLEUE ACCEPTÉS**

*Présenter une pièce d'identité pour les règlements par chèque

**Carte bleue à partir de 1 euro

MAIRIE DE SAINT-AUGUSTIN

6 place du 27 août
77515 Saint-Augustin
01 64 03 15 12

Nous contacter

